99 - 107
RG 99-10361

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la requête présentée par :

la société HISTOIRE D'OR

Nommons :M Jacques Mas.

demeurant : 20 bis Rue Boissière
75116. PARIS

en qualité de commissaire aux apports.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné recherchera le montant de ses honoraires auprès de la société débitrice et qu'en cas de désaccord, ledit montant sera fixé par ordonnance du juge compétent sur requête motivée de la partie la plus diligente.

Disons que le commissaire nous rendra compte de l'accomplissement de sa mission.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à Paris, le 18/02/99

Le Greffier,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

A.M. DECOURCELLE

Le Président du Tribunal,

PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

J.P. MATTEI

BUREAU 616
ARRIVE LE

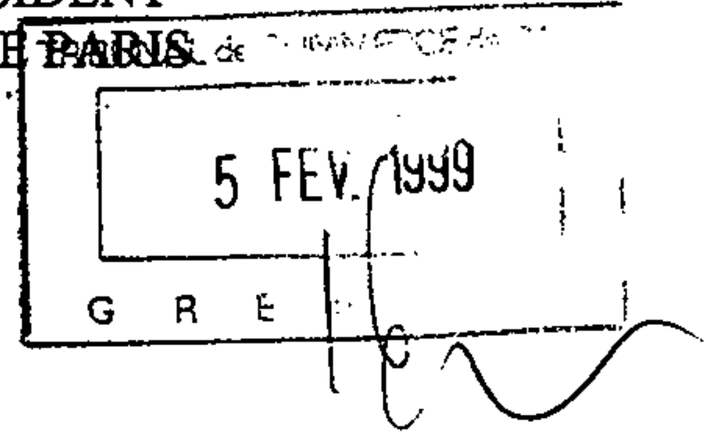
- 5 FEV. 1999

N° REQUETE
39094

99 - 107

RG 99-10361

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS



Le soussigné :

Mr. Jean **LEVY**,

agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société "**HISTOIRE D'OR**", Société Anonyme au Capital de 86.930.800 Frs, dont le siège social est à PARIS 10ème, 2 rue de Valenciennes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 379 587 900, 92 B 2009

A l'honneur de vous exposer :

Que la Société "HISTOIRE D'OR" se propose de réaliser une fusion par absorption de ses filiales, toutes détenues à 100 %, les sociétés :

LIONEL BOUCHER, SA au Capital de 650.000 Frs,
dont le siège social est à PARIS 10ème, 2 rue de Valenciennes
immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro B 314 304 288,

ORIN, SA au Capital de 250.000 Frs,
dont le siège social est à PARIS 10ème, 2 rue de Valenciennes,
immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro B 384 593 604,

SAVHOR, SA au Capital de 250.000 Frs,
dont le siège social est à PARIS 10ème, 2 rue de Valenciennes,
immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro B 390 688 117,

En conséquence, il a l'honneur de vous demander, conformément à l'article 378-1 de la Loi du 24 Juillet 1966, de bien vouloir désigner un Commissaire chargé de vérifier les apports en nature qui doivent être faits par les sociétés "LIONEL BOUCHER", "ORIN" et "SAVHOR" à la Société "HISTOIRE D'OR" au titre de la fusion, et d'en faire rapport conformément aux dispositions de l'article 193 de la Loi de 1966.

Il vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de ses sentiments les meilleurs.

Paris, le 2 Février 1999